

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : CONVENTIONS DE PARTENARIAT PASSÉES PAR LA VILLE DE GEX À L'OCCASION DU FESTIVAL « P'TITS YEUX GRAND ÉCRAN », AVEC LA VILLE DE SAINT-GENIS-POUILLY ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GEX (8.9)

**L'an deux mille vingt-trois, le 03 avril à 18 heures 30**, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 23  
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **27 mars 2023**  
Date d'affichage de la convocation : **27 mars 2023**

**Présents** : Monsieur DUNAND (mairie), Mesdames COURT, GILLET, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENNINGK, IVANEZ (adjoints), Mesdames ASSENARE, CETTIER, DA SILVA DIAMANTINO, HUSSON, LUZZI, VUILLIOT, GARNIER-SIMON et Messieurs CADOUX, ROBBEZ, SIGAUD, MAZET, DUVILLARD, JUILLARD, DUBOUT, BOCQUET (conseillers).

### **Pouvoirs :**

Mme VANEL-NORMANDIN donne pouvoir à Mme ZELLER,  
M. DESAY donne pouvoir à M. DUNAND,  
Mme GIET donne pouvoir à Mme HUSSON,  
Mme MARTINOD donne pouvoir à M. CADOUX,  
Mme COSSARD donne pouvoir à Mme ASSENARE,  
M. VAN VAEREMBERG donne pouvoir à M. IVANEZ,  
M. PELLETIER donne pouvoir à Mme DA SILVA DIAMANTINO,  
M. MOLINAS donne pouvoir à M. MAZET,  
M. LEVITRE donne pouvoir à Mme COURT,  
M. DANGUY donne pouvoir à M. ROBBEZ.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le budget 2023,

**VU** la note de synthèse,

**CONSIDÉRANT** que la ville de Gex organise le 21<sup>ème</sup> festival « P'tits Yeux Grand Écran », festival de films et spectacles jeune public ayant lieu chaque année,

**CONSIDÉRANT** que la ville de Saint-Genis-Pouilly diffusera plusieurs séances de cinéma issues de la programmation de Gex et proposera des ateliers au sein du ciné-théâtre Le Bordeau et de la médiathèque Georges Sand,

**CONSIDÉRANT** que la communauté d'agglomération du Pays de Gex proposera des séances de cinéma issues de la programmation de Gex en itinérance dans huit villes du Pays de Gex à l'aide d'un camion,

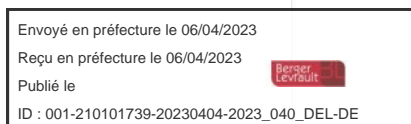
**CONSIDÉRANT** que la ville de Gex, la ville de Saint-Genis-Pouilly et la CAPG souhaitent formaliser le partenariat établi,

**CONSIDÉRANT** les projets de convention de partenariat,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les modèles de conventions ci-annexés à passer avec la ville de Saint-Genis-Pouilly et la CAPG,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à finaliser et signer lesdites conventions ainsi que tous documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.



La secrétaire de séance,  
**Dominique COURT**

Pour copie conforme,  
Fait à Gex, le 04 avril 2023.

Le maire,  
**Patrice DUNAND**



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 06 avril 2023 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 06 avril 2023.